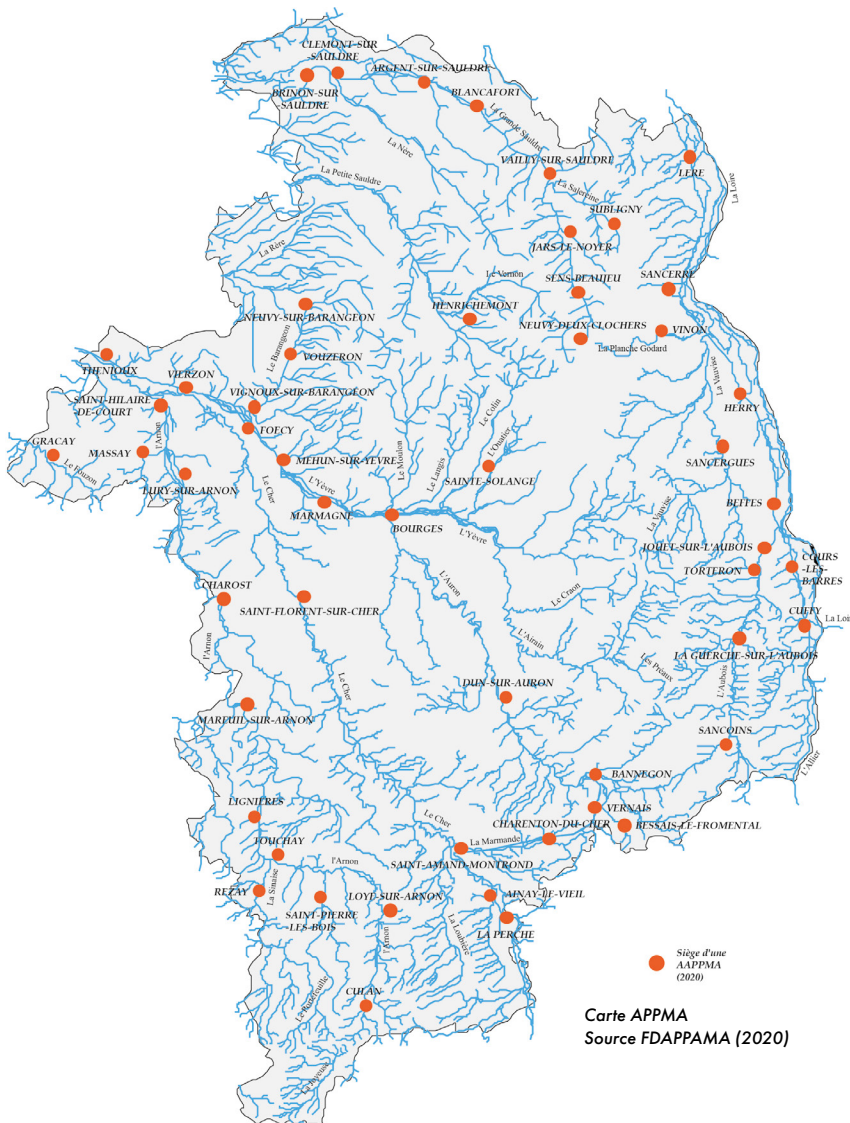


# Les missions de la Fédération départementale des associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique du Cher :

## FDAAPPMA-18

Cette association régie par la Loi de 1901 fédère 53 associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique (AAPMA).



La FDAAPPMA-18 bénéficie d'un agrément départemental pour la « protection de l'environnement » et est reconnue d'utilité publique par le code l'environnement.

Elle exerce différentes missions d'intérêt général dont :

- le développement durable de la pêche amateur, la promotion du loisir pêche et de ses bonnes pratiques,
- la protection des milieux aquatiques et du patrimoine piscicole,
- la participation à l'éducation à l'environnement.



Pêche à la mouche – Rivière « Le Cher »  
Juin 2013 (source FDAPPMA)



**Fédération départementale de la pêche du Cher**  
103 rue de Mazières  
18000 BOURGES

Tél. 02 48 66 68 90  
federation-peche-18@wanadoo.fr



# UNE CONVENTION DE PARTENARIAT :

Entre la Fédération de pêche et le Conseil départemental du Cher :

Parallèlement aux activités de gestion et de développement du loisir pêche, la FDAAPPMA est un interlocuteur privilégié pour la protection et la gestion des milieux aquatiques par son rôle de relais auprès des associations de pêche et par l'appui technique qu'elle apporte dans les démarches portées par divers maîtres d'ouvrage.

Le Département mène une politique d'appui technique et financier sur de nombreux projets des collectivités liés aux milieux aquatiques. À ce titre, une convention de partenariat a été signée avec la fédération de pêche pour renforcer la portée des actions des 6 axes suivants :

- 1 - **Suivi de la qualité des cours d'eau :** réalisation de pêches électriques d'inventaire, de recherche de la présence d'espèces patrimoniales et suivi thermique des cours d'eau...
- 2 - **Recensement d'espèces patrimoniales naturelles :** Suivi de la reproduction de truites fario et de brochets (recherche de frayères naturelles ou restaurées, de nids et de stades juvéniles par pêches électriques...), recherche et suivi de populations d'écrevisses autochtones...
- 3 - **Appui technique auprès des structures gestionnaires de masses d'eau (syndicats de rivière, communes, AAPMA...).**



**Animations : rivière « La Rampenne »**  
Parcours pédagogique de la Fédération départementale de la pêche  
Juin 2005 et mai 2008 (Photos source FDAAPPMA)



**Pêche électrique (inventaire piscicole)**  
Cours d'eau « Le Vernon »  
Octobre 2009 (Photos source FDAAPPMA)



- 6 - **Programme d'animations pédagogiques :** découverte de la faune et de la flore aquatiques d'eau douce en salle et dans le cadre de visites extérieures (actions de sensibilisation auprès des élèves de primaire et du collège, auprès de personnes en situation de handicap et du grand public).



- 4 - **Suivi des espèces invasives :** recherche de foyers d'espèces invasives végétales et animales, relais départemental du groupe de travail de la région Centre- Val de Loire, recherche de foyers d'espèces invasives et participation à des actions de gestion...
- 5 - **Réalisation d'un schéma départemental de développement du loisir pêche du Cher (SDDLPL).**

## Partenaires financiers :

- **les pêcheurs**  
(Fédération nationale et départementale de la pêche)
- **le Conseil départemental du Cher**
- **l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.**